

PROGRAMME DE FORMATION

ELECTRICAL MOBILITY

OBJECTIF(S) DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Avoir des connaissances générales sur la mobilité électrique
- Comprendre les enjeux de ce marché porteur de croissance et de développement
- Connaître les réglementations en vigueur, les lois et normes pour installer des IRVE
- Connaître les exigences de sécurité propres aux installations de recharge de VE
- Mettre en œuvre et en service les bornes de recharge
- Installer, maîtriser et exploiter l'interface de supervision
- Travailler en sécurité
- Savoir câbler une armoire électrique et schématiser le tirage de câbles

A l'issue de la formation, il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation individuelle.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

Le public concerné par cette action de formation est le suivant :

- Tout public ayant vocation à travailler dans le domaine des IRVE

Les conditions d'accès (prérequis, niveau exigé) pour suivre le programme :

- Avoir une culture technique

DUREE :

L'action de formation ELECTRICAL MOBILITY by INDELEC sera d'une durée de 105 heures, réparties sur 15 journées ou 30 demi-journées.

CONTENU :

❖ Module 1 : Les principes généraux sur les Infrastructures de recharge de véhicules électriques (7 jours)

Théorie : 35 heures

Pratique : 14 heures

- Introduction – les enjeux
- L'avenir de la mobilité sera électrique
- La technologie du véhicule électrique
- Batterie – Autonomie – Consommation
- Fonctionnement – Définition – Architecture des IRVE
- L'analyse des pré-requis
- Les protections et normes en vigueur – produits
- Les prises – les modes – les cas – conversion AC/DC
- Etude du marché actuel et prévisions
- Aides et lois en vigueur
- Tests contrôles à la mise en route – Spécificités EV-READY
- Usage et écosystème du véhicule électrique / Vitesses de recharge
- Analyse des pré-requis à l'installation et méthodologie
- La loi du moins fort
- Configuration d'installations
- Processus de qualification et certification
- Bilan
- Cas pratiques (visites installations IRVE, câblage, installation de bornes, schéma électrique)
- Evaluation des acquis fin de module

❖ Module 2 : Les règles générales de sécurité dans les locaux de Basse tension (1 jour)

Théorie : 7 heures

- Qu'est-ce que la basse tension ?
- Les risques et les dangers liés à l'électricité
- Les règles de sécurité
- Les habilitations électriques nécessaires
- Evaluation des acquis fin de module

❖ **Module 3 : La maintenance des bornes (3 jours)**

Théorie : 14 heures

Pratique : 7 heures

- Les consignes de sécurité
- Objet de la maintenance
- Détail de la maintenance
- Rapport de maintenance
- Evaluation des acquis fin de module

❖ **Module 4 : L'interface de supervision (4 jours)**

Théorie : 14 heures

Pratique : 14 heures

- Les points de charge : taux d'occupation, utilisation détaillée, localisation, consommation d'énergie
- Transaction et résultats
- Gestion des données
- Facturation – remboursement
- Tableau de bord
- Service Hot-Line
- Application mobile
- Evaluation des acquis fin de module

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Les différents moyens mis en œuvre sont les suivants :

- Exposés théoriques et pratiques,
- Diffusion et remise de supports pédagogiques de formations remis aux stagiaires
- Alternance entre formation en présentiel et formation à distance
- Mise en situation, ateliers pratiques et observations terrain
- Exercices pratiques

La formation sera assurée par un formateur qualifié en IRVE.

SUIVI ET EVALUATION :

- Questions orales,
- Exercices pratiques,
- QCM d'évaluation.